











































# Compte-Rendu de la réunion de l'Observatoire DT-DICT Normandie 26 juin 2025 (10h00-12h00, en présentiel)

## Sont présents :

# Pour le Collège Entreprises :

Le Président de l'Observatoire DT-DICT, SARC, FRTP Normandie COLAS EIFFAGE (absent excusé) SATO (absent excusé)

**BERNASCONI TP** 

## Pour le Collège Exploitants :

**ENEDIS** 

GRDF (absent excusé)

AXIONE représentant Eure Normandie THD (absent excusé)

ORANGE

#### Pour le Collège Maitres d'ouvrage :

ROUEN Métropole – cycle de l'eau ROUEN Métropole – voirie

ROUEN Métropole Normandie

ROUEN Métropole Normandie - PCRS

**SERPN** 

SDEC (absent excusé)

## Pour le Collège Etat et Organismes de prévention :

DREAL Normandie SMABTP

#### Accueil des participants

Le Président de l'Observatoire DT-DICT procède à l'accueil des participants. Il passe ensuite à l'ordre du jour de la réunion :

- 1. Approbation du précédent compte-rendu ;
- 2. Actualités de l'Observatoire National DT-DICT;
- 3. Rappel des évolutions réglementaires à compter du 1er janvier 2026 ;
- 4. Présentation du logigramme PCRS Observatoire National DT-DICT;
- 5. Premier bilan de la 3<sup>ème</sup> édition des Semaines de la Prévention ;
- 6. Travaux à proximité d'installations électriques OPPBTP;
- 7. SOS câble ORANGE;
- 8. Echanges et questions diverses.

#### 1. Approbation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu de la réunion du 13 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Actualités de l'Observatoire National DT-DICT

Élections

Le 27 mai 2025 s'est tenue l'AG de l'Observatoire National ainsi que les élections des membres du bureau pour une durée de trois ans. Ont été élus :

- Monsieur Eric LESAGE (GRDF) en qualité de Président ;
- Monsieur Jérôme HENNEQUIN (FNTP) en qualité de Vice-Président ;
- Monsieur Georges LE CORRE (AITF) en qualité de Vice-Président ;
- Madame Tamara LEYLVERGNE (PROTYS) en qualité de Trésorière.
  - Statistiques 2024

Les statistiques 2024 ont été publiées sur le site internet de l'Observatoire National. Elles seront présentées lors de la prochaine réunion de l'OR, mais peuvent d'ores et déjà être consultées en cliquant <u>ici</u>.

• Rencontres annuelles de l'Observatoire National

L'Observatoire National DT-DICT organise un évènement de sensibilisation le 25 septembre 2025, baptisé « Rencontres sur la prévention des dommages aux réseaux ».

La journée s'organisera autour de trois temps :

- o Une présentation des activités des différents groupes de projets de l'Observatoire,
- o Une table ronde sur le risque assurantiel
- o Une table ronde sur les échanges de bonnes pratiques en provenance des observatoires régionaux.

Pour participez, veuillez-vous inscrire en cliquant ici.

#### 3. Rappel des évolutions réglementaires à compter du 1er janvier 2026

• Précision de localisation des ouvrages souterrains

A partir du 1er janvier 2026 tous les ouvrages souterrains sensibles devront être localisés en classe A.

A partir du 1er janvier 2026 les ouvrages non sensibles devront également être classés en précision A en unité urbaine.

En conséquence, si les réseaux non sensibles en unité urbaine ne disposent pas d'un plan en précision A, des investigations complémentaires devront être réalisées afin que les entreprises de Travaux Publics aient les informations nécessaires avant le commencement du chantier.

Un parallèle est établi avec les premiers résultats de l'enquête sur les investigations complémentaires, qui montrent que sur une centaine de chantiers concernés, la moitié déclare ne pas avoir reçu de demande d'IC. Cette situation pose problème et traduit un manque de maîtrise du sujet.

• Plan de corps de rue simplifié (PCRS)

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 l'utilisation du fond de plan PCRS est obligatoire pour les exploitants de tous ouvrages sensibles et non sensibles, dès son existence effective dans la zone géographique concernée.

L'évocation de ce sujet fait la transition avec le point suivant : la présentation du logigramme PCRS.

#### 4. Logigramme PCRS

Ce logigramme indique aux exploitants de réseaux la marche à suivre concernant l'utilisation du PCRS, selon qu'il existe ou non et qu'il soit accessible ou non.

<u>Logigramme PCRS - Observatoire National DT-DICT : Observatoire National DT-DICT</u>

#### 5. Troisième édition des Semaines de la Prévention en Normandie

Les semaines de la prévention en Normandie se sont déroulées du 19 mai au 27 juin pour la troisième année consécutive.

Premier bilan à la date du 20 juin 2025 :

- 535 visites ont été réalisées
- 17 organisations participantes
- 54% des visites ont été réalisées par les exploitants de réseaux
- 15% des visites ont été réalisées par les gestionnaires de voirie
- 21% des visites ont été réalisées par les entreprises de Travaux Publics.
- Le taux de conformité moyen est de 81,8% (contre 80,6% en 2024).

Le nombre de visites est en baisse par rapport à l'année précédente. Tous les acteurs se sont néanmoins mobilisés, avec une forte présence des exploitants de réseaux sensibles nationaux et une implication remarquée des gestionnaires de voirie. La participation des MOA demeure en revanche faible (10 % des visites). Le panel d'experts a, pour sa part, contribué activement avec 116 visites, soit 20,4 % du total.

Les membres de l'Observatoire ont cherché à expliquer cette baisse, en soulignant notamment que la période retenue n'était pas propice à une forte mobilisation. Un tour de table a permis d'identifier les périodes jugées plus adaptées pour les prochaines éditions, les mois de mars et septembre étant privilégiés.

La présentation poursuit par l'analyse des réponses obtenues aux différentes questions.

Parmi les remarques formulées, il est relevé que seulement 20 % des répondants ont indiqué que leur chantier était concerné par des investigations complémentaires. Ce taux, anormalement bas, traduit probablement un manque d'information et confirme le constat d'une maîtrise insuffisante du sujet.

Par ailleurs, l'analyse des résultats relatifs aux techniques dites "douces" montre que de nombreuses entreprises de Travaux Publics considèrent l'aspiratrice comme une telle méthode, alors que ce n'est pas le cas en pratique, ce qui pose difficulté.

Enfin, une réflexion est engagée sur la restitution des résultats de cette troisième édition, avec l'idée d'organiser un retour d'expérience des différents acteurs des Semaines de la prévention afin de capitaliser les REX.

## 6. Travaux à proximité d'installations électriques

L'OPPBTP présente une fiche qu'ils ont élaborée sur les travaux à proximité d'installations électriques. Cette fiche rappelle de manière synthétique les obligations de l'employeur en matière de sécurité, en regroupant les règles et bonnes pratiques à respecter lors de ce type d'intervention. (cf : pièce jointe).

#### 7. SOS Câble - ORANGE

Depuis 2023, ORANGE a modifié les modalités de signalement des dommages causés à ses réseaux ou équipements.

Désormais, les entreprises doivent scanner le QR code figurant dans le cartouche de la DT/DICT. Ce QR code permet d'accéder directement à la plateforme de signalement en ligne.

Le numéro d'appel précédemment en vigueur (0 810 300 111) n'est plus actif depuis avril 2024.

(cf : pièce jointe).

## 8. Echanges et questions diverses

ENEDIS soulève la question de la réalité augmentée, en indiquant que certains prestataires proposent des solutions de visualisation de plans 3D sur téléphone pour le marquage-piquetage, et estime que ce sujet mériterait d'être approfondi.

## 9. <u>Calendrier des prochaines réunions</u>

Jeudi 23 octobre 2025 de 10h00 à 12h00 à Saint-Contest.

\*\*\*

Le Président de l'Observatoire DT-DICT remercie tous les membres de l'Observatoire pour leur participation en nombre lors de cette réunion.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Prochaine réunion le 23 octobre 2025 de 10h à 12h à Saint-Contest.